

Procès verbal de la réunion du Conseil Municipal de Vatteville-la-Rue

L'an deux mille dix huit, le jeudi quinze février à dix huit heures trente, le Conseil Municipal, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Monsieur Jacques CHARRON, Maire.

Etaient présents : M. Charron, M. Somon, Mme Lemarchand, M. Leclère, Mme Danger, M. Leprince, Mme Lefebvre, Mme Agnès, Mme Bocca, M. Lenormand, Mme Théroude, M. Quartier

Étaient absents non excusés : M. Lecoq, M. Emerald, M. Fréret

Secrétaire de séance : Mme Bocca,

Date de convocation : 26 janvier 2018

Le compte rendu de la précédente réunion est adopté à l'unanimité des personnes présentes.

BUDGET

2018/01 – MANDATEMENT DEPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT VOTE BUDGET 2018

M. Jacques CHARRON, Maire de Vatteville-la-Rue expose :

« jusqu'à l'adoption, ou jusqu'au 15 avril en l'absence d'adoption du budget primitif avant cette date, l'exécutif de la collectivité peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

Pour faciliter l'exécution du budget, il vous est proposé d'autoriser le mandatement des dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2018 dans cette proportion, pour le budget communal. »

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité des personnes présentes d'autoriser le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2018 conformément à la réglementation.

CENTRE DE LOISIRS - BILAN 2017 ET PREVISION 2018

Le Maire invite M. Leclère, adjoint en charge du centre de loisirs à prendre la parole.

Le bilan de l'accueil de loisirs 2017 est positif avec un taux de fréquentation de 94% pour une capacité d'accueil de 87 enfants et adolescents.

La mairie souhaite en 2018 renforcer l'action auprès des adolescents en proposant des sorties de 4 nuits du lundi au vendredi et propose également plus de séjours aux jeunes âgés de 9 à 12 ans.

Les subventions du département sont supprimées à partir de 2017, ce qui représente un coût supplémentaire à supporter par la commune et les familles.

Les séjours courts proposés dans le cadre de l'accueil de loisirs seront facturés selon un forfait à la journée quel que soit la destination et les tranches d'âge. Pour les enfants qui ne participent pas à un séjour, il n'y a pas de changement, la tarification est à la semaine.

DEMANDES DE SUBVENTION

Le Maire indique que les dossiers de demande de subvention auprès des services de la Préfecture doivent être déposés avant le 1^{er} mars au titre de la DETR (Dotation d'Équipement

des Territoires Ruraux) et le 16 mars au titre du DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement Local). Une étude de projet a donc été réalisée dernièrement par la commission travaux.

Les travaux proposés sont :

2018/02 – Local technique (mise aux normes sanitaires)

Le personnel technique ne dispose pas de toilettes ni de douche contrairement à la législation. Le montant prévisionnel de la dépense est de 11 200 HT.

2018/03 – Aménagement cimetière (mise aux normes et nouveaux équipements)

1. Il est nécessaire d'aménager le jardin du souvenir afin d'être conforme à la réglementation. Le montant prévisionnel de la dépense est de 1 959 € HT.
2. Vu l'augmentation des demande de crémation et que les 2 columbariums du cimetière seront bientôt complets il est nécessaire d'acquérir un nouveau columbarium. Le montant prévisionnel de la dépense est de 8 560 € HT.
3. Considérant l'évolution des pratiques en matière de sépulture et la demande des familles, il est décidé d'aménager une partie du cimetière par la pose de cavurnes. La commission propose d'acquérir 6 cavurnes et de faire procéder à l'installation de ces sépultures de manière à assurer une pose correcte. La pose d'un monument funéraire pourra être réalisée par les familles à leur convenance tout en respectant le règlement du cimetière. Le montant prévisionnel de la dépense est de 2 184 € HT.

2018/04 – Défense incendie (mise aux normes)

Au regard de l'évolution de la législation en matière de défense incendie, les analyses font apparaître que les 13 bornes existantes sur la commune ne suffisent pas à assurer la protection des biens et des personnes d'où la nécessité de compléter ce réseau par l'installation de 6 bornes supplémentaire. Le montant prévisionnel de la dépense est de 20 544 € HT.

2018/05 – Salle des fêtes (travaux complémentaires de mise aux normes)

De gros travaux ont été réalisés à la salle des fêtes en 2012-2013. Quelques petits aménagements sont à prévoir : pose d'une crémone pour assurer une sortie de secours au nord de la salle, pose d'un lavabo et la création d'un espace vestiaire public/ artistes accessible aux personnes à mobilité réduite. Le montant prévisionnel de la dépense est de 3 377 € HT.

2018/06 – Changement chaudière de la mairie et de la salle des fêtes

Les chaudières de la mairie et de la salle des fêtes ne répondent plus aux normes de consommation d'énergie et de respect de l'environnement. Le remplacement de ces chaudières permettra de réduire les factures de combustible. Le montant prévisionnel de la dépense est de 8 527 € HT pour la chaudière de la mairie et de 6 769 € HT pour la chaudière de la salle des fêtes.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des personnes présentes autorise le Maire ou le 1^{er} adjoint à déposer des dossiers de demande de subvention auprès des services de l'Etat au titre de la DETR et du DSIL. Des délibérations seront prises en ce sens.

2018/07 – TARIF CAVURNES

Dans l'attente de l'installation des cavurnes par la collectivité Le Conseil Municipal fixe le tarif de la concession d'une cavurne installée par un prestataire funéraire à 160 € pour une durée de 30 ans.

La séance du 15 février 2018 est levée à 19 h 50 minutes

CHARRON Jacques	SOMON Sylvain	LEMARCHAND Gisèle
LECLERE Vincent	FRERET Jean-François	DANGER Jeannine
LEPRINCE Philippe	LEFEBVRE Aurélie	LECOQ Dominique
AGNES Mireille	EMERALD Didier	BOCCA Véronique
LENORMAND Didier	THEROUDE Brigitte	QUERTIER Michel